

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Tarifs adhésion annuelle

Quotient familial	Habitant des communes adhérentes au CSIPMF			Hors communes adhérentes	
	Enfant - de 18 ans	Adulte	Famille	Individuel	Famille
0 à 400	5 €	12 €	16 €	21 €	63 €
401 à 700	6 €	15 €	20 €	23 €	68 €
701 à 1500	8 €	18 €	25 €	26 €	75 €
+ de 1500	10 €	21 €	30 €	29 €	82 €

### Tarifs valables sur l'année scolaire 2019-2020

Votre quotient familial est calculé à partir de vos revenus de l'année précédente divisés par le nombre de parts déclarées aux impôts et par 12.

Pour le calculer, merci de présenter votre avis d'imposition.

Se munir également de votre numéro d'allocataire CAF ou MSA et du carnet de santé. Aucune inscription par téléphone.

### Tarifs activités enfance

Quotient familial	Extrascolaire			Périscolaire			
	Journée*	1/2 Journée+ repas*	1/2 Journée	Animation Périsco (forfait annuel)	Atelier Périscolaire 1h/sem **	Garderie créneau matin	Garderie créneau soir
0 à 400	9 €	7,50 €	5,00 €	2 €	5 €	0,40 €	0,80 €
401 à 700	11 €	8,50 €	6,00 €	3 €	9 €	0,45 €	0,90 €
701 à 1500	13 €	9,50 €	7,00 €	4 €	13 €	0,50 €	1,00 €
+ de 1500	15 €	10,50 €	8,00 €	5 €	17 €	0,55 €	1,10 €

\* Une réduction de 2 euros sera appliquée pour des enfants dont le PAI signé par le médecin scolaire requiert que le repas soit fourni par les parents.

### Horaires d'inscriptions

Mercredi Jeudi Vendredi : 9/12 h et 14/18 h  
Samedi : 9 h 30 /12 h (hors vacances scolaires)

Centre Socioculturel Intercommunal  
Pierre Mendès France  
Avenue Léon Pintard  
30700 Saint-Quentin-la-Poterie  
Tél. 04 66 22 42 07  
www.csipmf.fr - contact@csipmf.fr



Avec le soutien de la CAF, du Conseil Général du Gard des communes adhérentes et la Communauté de Communes du Pays d'Uzès.

## ALSH mater / élémentaire 11/13 ans

### Qui peut y participer ?

Activités Extrascolaires depuis début 2016, la CCPU a pris la compétence enfance extrascolaire et finance les accueils de loisirs. Tous les habitants de la CCPU peuvent donc participer aux ALSH.

3 groupes : les lutins de 3 à 6 ans, les pirates de 7 à 10 ans, les préados de 11 à 13 ans.

### Où sont-ils organisés ?

- Pour les lutins, toujours à l'école maternelle de St Quentin la Poterie.
- Pour les pirates, à l'école élémentaire de St Quentin la Poterie les mercredis, au CSIPMF pendant les vacances.
- Pour les préados, dans la salle des jeunes au CSIPMF.
- Le mois de juillet à l'école de St Laurent la Vernède, un ALSH pour les 3/11 ans est également organisé.



### Pour quoi faire ?

Des jeux, des activités manuelles, des découvertes, des sorties....

De plus, pendant les vacances, l'accent est mis sur la continuité éducative et donc l'organisation d'activités suivies autour d'un thème unique chaque semaine.

Sur l'année 2019-2020, les enfants profiteront des animations sur le thème de « l'art de vivre ».

### Différentes formules possibles

- Les mercredis :  
- matin,  
- matin avec repas,  
- repas et après-midi,  
- après-midi.
- Les vacances :  
- pour les Lutins : journée ou 1/2 journée sans repas (jours de sorties à la journée),  
- pour les Pirates : journée,  
- pour les Préados : journée.

Les vacances : obligation d'inscription au minimum 3 jours par semaine.



### Horaires

L'accueil de Loisirs est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 avec un temps garderie de 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30, soumis à inscription et paiement de supplément (50 cts).

Arrivée le matin :

- les Lutins : avant 9 h 30,
- les Pirates et préados : avant 9 h 00

Départ : à partir de 17 h.

### Inscription :

- Pour les mercredis : inscription obligatoire avant le samedi midi précédent.
- Pour les petites vacances : clôture 1 semaine avant le début des vacances.
- Pour les vacances d'été : ouverture des inscriptions 8 semaines avant le début des vacances, clôture 3 semaines avant.

## Accueil JEUNES

L'ado qui souhaite participer aux activités de l'Accueil Jeunes doit souscrire une carte Ado en plus de l'adhésion.

L'Accueil Jeunes est réservé aux plus de 11 ans scolarisés au minimum au collège. L'arrivée et le départ sur l'Accueil Jeunes sont libres sauf pour les sorties organisées.

Il est composé de :

- un accueil jeunes : les vendredis soir (18 h 30 à 22 h 30) ainsi qu'un samedi par mois pour les sorties : activités sportives et culturelles, jeux...
- un espace projet : accompagnement des jeunes dans la préparation de projets : séjours (ski, rallyes sportifs, camps d'été), échanges européens, rencontres intergénérationnelles...
- une permanence pour les 18-25 ans : accueil et accompagnement des jeunes sur des projets individuels (formation, permis...) et collectifs, service volontaire européen.

Tarif de la carte ado : 20 euros pour l'année



## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2019

### DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2019



www.csipmf.fr

FAVORISER L'INFORMATION

# EN PRÉPARATION DE LA RENTRÉE

Nous sommes heureux de passer une nouvelle année aux côtés de vos enfants sur les temps périscolaires (matin, midi ou soir). Ces temps sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en Accueil de Loisirs Périscolaires, gage d'un nombre important et d'une qualification des animateurs, de la construction des activités (même la garderie) en fonction d'un projet pédagogique concerté, et du souci des conditions d'accueil de votre enfant.

Ces temps sont ouverts aux enfants nés en 2016.

## Rappel de quelques règles

Pour toute participation aux Activités Périscolaires, adhésion et inscription.

Pour la garderie, inscription avant le samedi 12 h pour la semaine suivante. En cas de non inscription, majoration de 0.50 euros par créneau de garderie. Pour les ateliers périscolaires, inscriptions avant le 1<sup>er</sup> samedi des vacances qui précède chaque période d'ateliers périscolaires ; pour la 1<sup>ère</sup> période jusqu'au samedi 14 septembre.

	Journée type en semaine	
7 h 45 - 9 h	Garderie*	
9 h - 12 h	École	
12 h - 13 h 45	Repas, animation du temps méridien, forfait annuel*	
13 h 45 - 16 h 45	École	
16 h 45 - 18 h 15	Garderie*	Lundi et Jeudi Atelier périscolaire*
		Mardi et Vendredi Aide aux devoirs
		Garderie**

\*tarif au verso

\*\* forfait annuel périscolaire au verso

## Possibilité d'inscription à un atelier périscolaire par semaine

Organisés entre chaque période de vacances scolaires (5 à 7 séances suivant le calendrier). Après l'atelier, vous retrouverez vos enfants au portail de l'école élémentaire. Vous pouvez aussi les inscrire en garderie (au forfait).

**Ouverture des inscriptions le mercredi 28 août à 9 h**  
**Clôture pour la première période le samedi 14 septembre à 12 h**  
**Pour la deuxième période le samedi 19 octobre à 12 h**  
**Réunion d'information mardi 10 septembre à 18 h : Cantine scolaire**

1<sup>ère</sup> période : du 16 septembre au 17 octobre 2019

	Lundi	mardi	jeudi
MS/GS/CP		food art charlotte	
du CE1 au CM2	créa bijoux christine		théâtre d'impro romain
du CE1 au CM2			jeux sportifs jonathan

**Food Art** : les œuvres d'art qui se mangent... ensemble de pratiques artistiques utilisant la nourriture comme matériau de création. Charlotte, animatrice CSIPMF.

**Créa bijoux** : ateliers créatif, création de bijoux avec différentes matières (perles, pâte fimo...). Christine animatrice CSIPMF.

**Théâtre d'impro** : initiation à l'improvisation théâtrale, technique de jeu, développe créativité, cohésion d'équipe et réaction aux imprévus. Romain, animateur CSIPMF.

**Jeux sportifs** : découverte de jeux dynamiques et ludiques, alliant la motricité et l'esprit d'équipe. Jonathan, animateur CSIPMF.

**Musique et chant** : activités découvertes pour éveiller et donner envie aux jeunes enfants de comprendre et apprendre la musique et le chant, Christine CSIPMF.

2<sup>e</sup> période : du 4 novembre au 19 décembre 2019

	Lundi	mardi	jeudi
MS/GS/CP		musique et chant christine	
du CE1 au CM2	sports du monde romain		initiation zumba jonathan
du CE1 au CM2			ombres chinoises jonathan

**Initiation zumba** : chorégraphie sur des rythmes endiablés, Jonathan animateur CSIPMF.

**Sports du monde** : découverte d'un sport par continent. Romain, animateur CSIPMF.

**Ombres chinoises** : projection sur un écran de silhouettes découpées et interposées dans un faisceau lumineux. Création d'une histoire et fabrication d'éléments et de personnages. Jonathan, animateur CSIPMF.

## Pédibus gratuit

Pour les activités socio-culturelles organisées par des associations adhérentes du CSIPMF (voir plaquette générale au CSIPMF)

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école. Pour les enfants de maternelle, l'animateur fait goûter les enfants, merci de prévoir un goûter dans leur sac. Puis 2 animateurs accompagnent les enfants jusqu'au lieu de l'activité. A la fin du cours, les parents viennent chercher leur enfant sur le lieu de l'activité. Inscription gratuite (adhésion uniquement) au Pédibus à l'année au CSIPMF + inscriptions aux activités auprès des associations organisatrices.

	Lundi	mardi	jeudi	vendredi
mater	éveil musical			
	danse funk			
	yoga			
élémentaire	yoga	théâtre	théâtre	
	CLAS	danse funk	flûte traversière	danse funk
		percussion	CLAS	

**ACCOMPAGNER L'AGIR**



## Cantine

Inscription et paiement des repas en Mairie. Les temps méridiens étant un temps d'animation périscolaire, la présence des enfants sur ce temps induit une adhésion au CSI PMF et le paiement du forfait annuel (entre 2 et 5 euros par an).

Des animations sont proposées aux enfants sur le temps méridien : jeux sportifs, activités créatives, écriture de la gazette...

## Garderie

le matin (7 h 45/9 h)  
le soir (16 h 45/18 h 15)

Goûter (à prévoir dans le sac) :

Pour les enfants de maternelle, un temps de goûter sera organisé à 16h45 (le goûter ne se fera pas sur le temps scolaire).

Pour les enfants du élémentaire, possibilité de goûter en autonomie pendant la récréation de l'après-midi.

A partir de 17 h, retrouvez vos enfants (mater + élémentaire) à l'école maternelle

## Accompagnement à la scolarité (CLAS) :

Mettre en application les apprentissages, valoriser les acquis, apprendre à s'organiser et à anticiper... aller vers l'autonomie. lundi et jeudi 16 h 45 - 18 h pour les élémentaires, mercredi 14 h - 16 h et jeudi 17 h - 18 h pour les collégiens. Modalités et inscriptions au CSIPMF

## Aide aux devoirs pour CE et CM le mardi et le vendredi de 17 h à 17 h 45

Démarrage fin septembre. Pour les modalités d'inscription voir la Mairie.